

Méthode de travail.

L'enseignement s'effectue à l'aide d'un cahier d'activité. Chaque chapitre comporte une partie « activité » correspondant au cours que l'enseignant explique et illustre. Il se peut que certaines informations soient assimilées avec de petites manipulations. Ensuite on s'entraîne avec des exercices d'applications.

L'ensemble est pré-écrit : il s'agit alors de compléter ou de rédiger des réponses à des questions qu'il n'est pas nécessaire de recopier depuis le tableau de la classe. On gagne donc du temps que l'on pourra consacrer à des travaux pratiques. Le cahier est autorisé pour ces activités-là qui constituent encore un élément d'assimilation du cours. Les TP sont notés et il suffit d'avoir envie pour obtenir une note très correcte. (Les élèves ont toujours très envie de faire TP)

Le contrôle ne porte que sur un chapitre (rarement 2).

Le cahier d'activité est en générale noté 1 fois par trimestre et cela porte sur 4 chapitres. Il faut que ces derniers soient complets car c'est principalement cela qui fait chuter cette note ; un exercice non rédigé fait baisser la note de 2 points.

Un relevé type de notes trimestrielles comporte 1 note de cahier coefficient 1, 3 notes de TP coef.1, 2 notes de contrôles coef.3 (ou 3 notes coef.2).